



Dans ce bulletin:

- Actualités du mouvement DEI: Un aperçu de la couverture médiatique de DEI
- Droits des enfants comme courant dominant. La participation du DEI à la 7^{ème} session du Conseil des droits de l'homme
- Trois sections nationales de DEI contribuent à la l'Examen périodique universel

Bienvenus au bulletin de Défense des Enfants International (DEI)

Bienvenus au bulletin de DEI. J'espère que vous profiterez des points que nous avons inclus dans cette édition. Premièrement, nous félicitons les efforts des sections nationales de DEI qui ont adressé les inquiétudes sur les droits de l'enfant à leurs médias locaux, nationaux et internationaux. Elles ont reconnu ainsi l'importance des médias pour la prise de conscience sur les droits de l'enfant et pour mobiliser le soutien public dans les actions dirigées. La seconde partie de cette édition commente les efforts des plaidoyers internationaux pour insérer les droits de l'enfant dans l'agenda du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et souligne les contributions particulières des sections nationales de DEI.

Profitant de cette occasion, j'aimerais de vous informer que le Conseil Exécutif

de DEI a tenu sa 5^{ème} réunion ordinaire à Genève ces 12 et 13 mars. Cette réunion nous a donné l'opportunité de réfléchir critiqueusement sur le dynamisme, la diversité et les directions futures du mouvement DEI. Plusieurs des points sur l'agenda étaient reliés à la future Assemblée Générale Internationale, programmée pour la fin de l'année. Les membres de DEI espèrent se réunir encore une fois avant l'AGI afin de finaliser l'évaluation de leur mandat actuel, et de développer des recommandations concrètes pour le prochain Conseil et pour les membres de l'Assemblée Générale.

Au nom du CEI, j'aimerais saluer et exprimer mon admiration aux membres défenseurs des droits de l'enfant du mouvement DEI, et de vous féliciter pour votre travail quotidien visant à faire des droits de l'enfant une priorité ♦

Rifat Odeh Kassis, Président

Actualités du mouvement DEI

Un aperçu de la couverture médiatique de DEI...

DEI-Canada a été impliqué dans deux événements de haute importance qui ont capté l'attention des médias nationaux. DEI représente, dans le premier cas, une famille uruguayenne qui doit être expulsée du Canada. Cette famille a un petit garçon trisomique de 4 ans qui a la citoyenneté canadienne. DEI-Canada exerce son lobbying pour le droit de l'enfant à rester dans le pays avec ses deux parents et afin que la famille continue à recevoir la même qualité de soin.

Dans le second cas, DEI-Canada représente les dix-sept enfants victimes de « l'Enquête de Goudge » où un médecin médico-légal a faussement accusé les parents de la mort de leurs enfants ce qui a conduit au retrait brutal et au placement en famille d'accueil

des frères et sœurs restants. Les avocats de DEI-Canada constituent les seules voix de ces enfants qui ont été tragiquement privés d'une vie de famille avec leurs parents à cause de graves erreurs de jugement d'un médecin. Une version complète de cette histoire figurera dans la prochaine lettre d'informations de DEI.

DEI-Ghana a poursuivi le recueil de la couverture médiatique de son travail pour mettre fin à la traite des enfants dans la métropole de Kumasi. Dans le cadre de ses efforts, il a dirigé des ateliers de formation pour sensibiliser la publique à la traite des enfants parmi les participants et leur permettre d'éduquer leurs concitoyens et la communauté aux dangers de cette pratique.



Liens:

La démocratie à l'ONU

Assistance juridique pour mineurs en conflit avec la loi

Mars 2008

Vol. 6, No. 2

Actualités (suite de la page 1)

DEI-Pays-Bas, en collaboration avec le DEI-Belgique et le DEI-France, a récemment fait paraître son rapport intitulé « La violence contre les enfants en conflit avec la loi : une étude sur les indicateurs et la collecte de données en Belgique, en Angleterre et Pays de Galles, en France et aux Pays-Bas » soutenu par le Programme Daphné II de la Commission Européenne. Ce rapport, qui a reçu un large intérêt médiatique, met en lumière des politiques alarmantes et répressives envers les enfants en conflit avec la loi dont un nombre croissant d'enfants en détention, et la prévalence de la violence dans les institutions carcérales. Le rapport sera officiellement présenté au Parlement européen au début du mois d'avril.

DEI-Palestine a dénoncé le nombre de

décès croissant des enfants à Gaza, ce qui a entraîné un certain nombre d'articles de presse et de prises de position sur la gravité croissante de la situation et a condamné l'inaction de la communauté internationale.

DEI-Sierra Leone, en partenariat avec le YMCA, a fait paraître son rapport sur la « Campagne de la justice juvénile en action pour le Sierra Leone » lors d'une cérémonie qui a attiré beaucoup de monde et s'est tenue à Freetown. DEI-Sierra Leone a établi des liens forts avec les médias et a saisi cette occasion pour mettre en avant la responsabilité du gouvernement sur les questions relatives à la justice des mineurs notamment le besoin de créer des tribunaux pour mineurs dans l'ensemble des douze districts du pays ♦

Droits des enfants comme courant dominant. La participation du DEI à la 7ème session du Conseil des droits de l'homme

Le personnel de DEI, faisant partie d'un groupe de travail ONG pour le Conseil des droits de l'homme, a participé à plusieurs initiatives dans la préparation de la 7ème session du Conseil des droits de l'homme. Les deux buts concomitants du groupe de travail ONG étaient d'instaurer un groupe de pression pour rendre les droits de l'enfant courant dominant dans le nouveau Conseil des droits de l'homme et d'influencer l'adoption de la première Résolution du Conseil sur les droits des enfants.

La Résolution

DEI a rédigé une déclaration écrite au nom du groupe de travail ONG pour le Conseil des droits de l'homme. Cette déclaration demande que les droits des enfants soient intégrés dans les mandats de toutes les Procédures Spéciales et du nouvel Examen périodique universel. DEI a également demandé au Conseil d'élire des détenteurs de mandats ex-

pertisés dans le droit des enfants. La déclaration encourage aussi le Conseil à dédier au moins une année entière au débat sur le droit des enfants et à développer une collaboration solide avec le Comité sur le droit des enfants. De plus, elle demande au Comité d'envoyer des rapports au Conseil, de faciliter la participation de l'enfant, et de demander au Secrétaire Général de nommer sans plus tarder son Représentant spécial pour la violence contre les enfants.

Depuis ces derniers mois, DEI ainsi que d'autres ONG basées à Genève ont appuyé la reconnaissance de ces points et ont été ainsi invités à présenter des suggestions textuelles aux gouvernements sponsorisant la Résolution.

Même si la Résolution finale n'a pas encore été adoptée pendant la rédaction de ce présent rapport, il semble que le texte reflétera un grand nombre de ces inquiétudes, ainsi que le besoin de rendre les droits des enfants courant dominant et de s'engager à



Liens:

Outils pour les droits de l'homme: Consulting (Human Rights Tools)

Outils des droits de l'homme: formation (Human Rights Tools)

Mars 2008

Vol. 6, No. 2

La participation du DEI au CDH (suite de la page 2)

organiser un débat annuel sur le droit des enfants. Le groupe de travail ONG supporte l'idée d'une Résolution thématique qui visera un problème particulier afin de faciliter l'action directe, mais les sponsors de la Résolution ont finalement décidé de créer une Résolution plus générale (omnibus).

Evènements annexes

Plusieurs évènements annexes liés aux droits des enfants étaient organisés pendant le Conseil. Les sujets traités concernaient par exemple les enfants des prisonniers, et le développement d'un mécanisme de plaintes pour la Convention sur les droits des enfants. Veuillez visiter le site web du CRIN pour des rapports détaillés sur chacun de ces évènements.

Renato de Oliveira de DEI-Brésil (ANCED) a participé comme orateur à l'évènement

annexe sur « Droits des enfants comme courant dominant dans le Conseil des droits de l'homme ». Il a partagé ses expériences liées à la préparation du rapport pour l'Examen périodique universel du Brésil.

Durant sa présentation, Mr. Oliveira a souligné que "mettre les droits de l'enfant en première position n'est pas opposé à l'agenda des droits humains". Il a continué sur le sujet du contexte national, déclarant que la pauvreté et l'inégalité étaient parmi les plus grandes barrières aux droits des enfants au Brésil. Il a aussi déploré la hausse de la « criminalité des jeunes » et la continuation des inégalités géographiques entre les régions, les citant comme de sérieuses menaces aux droits des jeunes personnes ♦

Trois sections nationales de DEI contribuent à la l'Examen périodique universel

Trois sections nationales de DEI - Brésil, France et Pays-Bas - ont présenté des rapports de société civile aux premières sessions du nouvel Examen périodique universel. Les contributions de ces sections nationales en vue de l'examen de leur pays accentuent la visibilité des droits des enfants dans tous les mécanismes du nouveau Conseil des droits de l'homme.

L'Examen périodique universel (Universal Periodic Review) est un procédé par lequel le Conseil des droits de l'homme examine la réalisation des obligations et des engagements de chaque Etat membre des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. L'Examen périodique universel a pour but d'éviter les biais et d'assurer l'universalité en contrôlant de même manière les documents de chacun des 192 Etats membres des Nations Unies en relation à toute une gamme de problèmes concernant les droits de l'homme.

Trente-deux pays (sélectionnés par tirage au sort) seront examinés pendant la première et seconde sessions de l'Examen périodique universel commençant en avril ; tous les Etats seront examinés durant les quatre prochaines années. L'Examen de chaque pays sera coordonné par trois autres pays (désignés comme troika), sélectionnés par tirage au sort. L'Examen se déroulera à travers un dialogue interactif entre le pays concerné, les membres de la troika et autres groupes compétents - ainsi que des ONG.

Les paragraphes suivants mettent en évidence certaines préoccupations clés présentées par DEI-Brésil, DEI-France et DEI-Pays-Bas concernant les droits des enfants.

DEI-Brésil:

Le Brésil, un des pays les plus inégaux au monde (occupant une des 10 premières places sur la liste d'inégalité du PNUD), lutte avec la pauvreté et ses dérivés : la violence et le crime. Les problèmes liés aux larges écarts de revenus à travers les régions sont



L'Examen périodique universel (suite de la page 3)

intensifiés par les inégalités raciales.

A cause des conditions socio-économiques, l'emprisonnement des jeunes et des pauvres vivant dans les périphéries urbaines s'est intensifié et le pourcentage d'adolescents dépourvu de liberté a ainsi augmenté de 325% entre 1996 et 2006. La majorité des transgressions sont contre la pauvreté, révélant le lien crucial entre le crime, la pauvreté et les inégalités sociales.

Les droits des jeunes prisonniers étant souvent transgressés, beaucoup sont sujets à la torture, aux traitements cruels, à la négligence, et à la mort. En somme, le nombre des morts adolescents a augmenté, la législation de la justice criminelle s'est renforcée, et une très petite proportion des municipalités brésiliennes est capable d'offrir conseil et assistance aux enfants dépourvus de liberté.

DEI-France:

Un rapport récent de l'UNICEF concernant le bien-être des enfants dans les pays les plus riches désigne le niveau relativement bas des enfants français vis-à-vis d'autres pays industrialisés. Les droits des enfants sont souvent considérés uniquement en termes de droit à l'éducation, alors que les droits politiques et sociaux compris dans le CRC (comme le droit à la liberté et à la participation) reçoivent moins d'attention.

Un engagement avec la société civile pour le droit des enfants est inexistant au niveau gouvernemental. Par exemple, DEI-France a appris la possibilité de contribuer à l'Examen périodique universel à travers le Secrétariat International du DEI au lieu d'être invité à y collaborer par le gouvernement (comme il est demandé).

Une des recommandations clés de DEI-France inclut l'établissement d'un Ministère pour l'Enfance. Il cite aussi l'urgence de réduire le nombre d'enfants vivant au-dessous de la ligne de pauvreté, l'établissement de soins publics pour les enfants, la rénovation du système d'éducation publique, le développement

d'une véritable politique de temps libre pour les enfants et les jeunes, et le besoin d'inverser la perception publique négative envers les enfants de nationalités étrangères et les enfants en conflit avec la loi.

DEI -Pays-Bas:

Les Pays-Bas ont continuellement retardé leurs rapports pour les différents organes de traités des Nations Unies, comme le Comité des droits de l'enfant, le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels, le Comité pour l'élimination de la discrimination contre les femmes, et le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

Un certain nombre de lois compromettantes pour les droits des migrants, des réfugiés politiques, et en particulier de leurs enfants ont été instaurés. Beaucoup manquent de nourriture, de vêtements et de logement. Les standards de vie adéquats qui sont garantis à tous les citoyens des Pays-Bas leurs sont déniés.

Le rapport est aussi inquiétant au niveau de la ségrégation raciale dans les écoles et de la sous-représentation des enfants de minorités ethniques dans les universités.

Contribuer à l'Examen périodique universel

Les sections nationales de DEI sont bien placées pour mettre en évidence la réalité des droits de l'enfant à niveau national pendant l'Examen des pays respectifs. Le Secrétariat International de DEI s'efforcera d'informer les sections nationales du moment de l'Examen et se tient à leur disposition pour les assister techniquement dans la soumission de leurs rapports.

Pour plus d'information sur le procédé de l'Examen périodique universel, veuillez visiter :

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/Pages/UPRMain.aspx> (site en Anglais)

Pour une version complète des rapports soumis par DEI-Brésil, DEI-France et DEI-Pays-Bas, veuillez contacter communications@dcis-is.org

Fateme Saideh Eftekhari



Contributeurs:

Julia D'Aloisio

Rifat Odeh Kassis

Fatemeh Saideh
Eftekhari

Édition:

Julia D'Aloisio

Concept:

Abigail Luempert

Traduction:

Basak Arda

Rocio Gomez
Zamora

Leonor Garrido

Muriel Brochet

Noemi Gonzalo-
Bibao

Mars 2008

Vol. 6, No. 2

International Secretariat
Case postale 88
CH-1211 Geneva 20

Tel: +41 22 734 05 58
Fax: +41 22 740 11 45

communications@dc-i-is.org



Veillez SVP noter que les articles de ce bulletin sont des contributions individuelles des sections nationales de DEI et du Secrétariat International, et en tant que telles, elles ne reflètent pas la position officielle des membres du CEI ou du mouvement dans son ensemble.